



cumuler dans la meme entreprise CDD et CDI

Par **taupe**, le **26/05/2010 à 13:40**

Je suis préparatrice en pharmacie en CDI à temps partiel (10h/semaine) dans une officine et mon employeur me propose de remplacer une collègue de travail pendant son congé de maternité.

Peut on cumuler un CDI à temps partiel et un CDD à temps partiel (25h/semaine) ?

Peut il me proposer un autre type de contrat ?

Par **sparte consulting**, le **26/05/2010 à 17:24**

Bonjour,

Rien ne vous empeche de conclure un avenant portant sur les horaires de travail précisant que ceux ci sont portés à x heures / semaine pour une durée de ... mois.

Cordialement